

10^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le **mardi 20 décembre 2022**, à 19 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE CAP-ROUGE

4473, rue Saint-Félix, Québec

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Serge Rousseau	Président
Mme Marianne Fleury	Administratrice
Mme Catherine Arrouart	Administratrice
M. Denis Jean	Administrateur
Mme Marie-Ève Lacroix	Vice-présidente
M. Michel Lagacé	Trésorier
M. Hugo Leblanc	Administrateur
Mme Ariane Ste-Marie	Secrétaire

LE QUORUM EST CONSTATÉ

ASSISTENT ÉGALEMENT :

M. Louis Martin	Conseiller municipal
Mme Anne Corriveau	Conseillère municipale
Mme Virginie Bocher	Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENTS :

Mme Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques
Mme Claudia Roy	Administratrice
Mme Sylvie Roy	Administratrice
M. Philippe Moussette	Administrateur



CONSEIL
DE QUARTIER
DU CAP-ROUGE

10^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le **20 décembre 2022, à 19h**

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE CAP-ROUGE
4473, rue Saint-Félix, Québec

ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

1. Ouverture de l'assemblée	19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	
3. Adoption du procès-verbal du 15 novembre 2022	19 h 05
4. Suivi du procès-verbal du 15 novembre 2022	19 h 10
5. Période d'intervention des conseillers municipaux	19 h 25
6. Période de questions et de commentaires des citoyens	19 h 40
7. Dossiers du conseil de quartier	19 h 55
• Secteur boulevard de la Chaudière	
• Livre d'or	
• Sécurité	
• Table de concertation vélo	
• Environnement et protection de la nature	
• Place du Tracel	
• Marché public de Cap-Rouge	
8. Fonctionnement	20 h 20
• Information et communication	
• Trésorerie	
9. Divers	20 h 25
10. Levée de l'assemblée	20 h 30

1. Ouverture de l'assemblée

Le président, M. Serge Rousseau, souhaite la bienvenue aux participants.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution CQCR-22-CA-105

Sur proposition de Mme Marianne Fleury, appuyée par M. Denis Jean, l'ordre du jour est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 15 novembre 2022

Résolution CQCR-22-CA-106

Mme Catherine Arrouart propose et M. Denis Jean seconde que le procès-verbal soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal du 15 novembre 2022

Sentiers: M. Hugo Leblanc (instigateur de la demande), qui n'était pas présent lors de la rencontre avec les employés de la ville à ce sujet, communiquera avec l'un des deux employés afin de faire le suivi.

Livre d'or: M. Serge Rousseau présentera plus tard deux modifications pour les nominations au Livre d'or.

Parc R.L. Seguin: Suite à la demande d'une citoyenne, M. Serge Rousseau a parlé avec une personne du 311 et émettra une résolution au sujet de ce parc en avril ou en mai.

Marché public de Cap-Rouge: Mme Lachapelle n'a pas encore obtenu la confirmation écrite que le site de l'école Marguerite d'Youville pourra être utilisée pour la tenue de l'édition 2023.

5. Période d'intervention des conseillers municipaux

Mme Anne Corriveau:

Les travaux de réfection des berges de la plage Jacques Cartier ont enfin débuté le 21 novembre 2022, après 11 ans d'attente. Le certificat d'autorisation a été émis tardivement le 8 décembre 2022. L'accès au sentier est fermé. Mme Corriveau remarque que la signalisation à ce sujet pourrait être plus visible. Les travaux peuvent avoir lieu à marée basse seulement et doivent respecter les périodes de nidification. Les travaux d'enrochement peuvent débuter à 5 h du matin, mais aucun transport ne peut avoir lieu avant 7 h. Étant donné que les résidences les plus proches sont situées à plus de 100 m, aucune nuisance à la population n'est prévue. Les travaux s'arrêteront le 22 ou 23 décembre 2022 et reprendront le 10 mars, vers la fin de la période de dégel. La fin de cette première phase est prévue pour le 31 mai 2023.

Le Plan d'investissement de la Ville de Québec est passé d'un plan quinquennal à un plan décennal. Mme Corriveau déplore que ce nouveau PDI soit trop vague. Il est donc impossible de dire quel montant sera alloué et à quelle date pour une infrastructure en particulier. Les 6 patinoires couvertes promises n'apparaissent pas dans le PDI.

M. Louis Martin:

Le versement du fonds de roulement du conseil de quartier a été autorisé par la ville le 30 novembre 2022 et a vu son montant bonifié, passant de 1500 à 2500 \$. Ce montant n'avait pas été augmenté depuis la création des conseils de quartier, il y a plus de 20 ans. Le fonds de roulement sert à couvrir les dépenses courantes du conseil de quartier (rémunération de la secrétaire de soutien, Livre d'or, et autres initiatives éventuelles).

La rencontre du 15 novembre 2022 a permis d'inciter les deux employés du service des loisirs à visiter les sentiers du quartier et à constater par eux-mêmes les problématiques. D'autres suivis seront faits afin de proposer des solutions.

La réouverture de la caserne de pompier №10 située sur la rue Jules Vernes qui devait avoir lieu fin décembre 2022 a été reportée en 2023. Bien qu'elle soit sur le territoire du conseil de l'aéroport, elle dessert également le territoire de Cap-Rouge et M. Louis Martin suggère au CQCR d'émettre une résolution proposant de célébrer son ouverture par l'organisation d'une journée porte-ouverte ou fête de quartier en collaboration avec le CQA et la ville.

M. Louis Martin rappelle que des modifications des règlements des conseils de quartier sont prévues. Il demande aux membres du CQCR de prendre connaissance de la

présentation vidéo des modifications proposées suite au sondage en ligne de l'automne 2022, et d'émettre leurs commentaires sous forme d'une résolution avant le 1er mars 2023. M. Serge Rousseau propose de débiter la réunion du 17 janvier 2023 à 18 h 30 au lieu de 19 h, afin de pouvoir préparer cette résolution en vue de son adoption à la rencontre de février.

Le projet pilote concernant la modification des dates des conseils de ville a été adopté le 19 décembre 2022. Les conseils de ville auront lieu les mardis au lieu des lundis à compter du mois de février. 6 conseils de quartier sont affectés par ces changements.

M. Serge Rousseau propose la résolution suivante, concernant la modification de l'horaire de la séance du conseil municipal afin de faciliter la conciliation travail et vie personnelle:

Résolution CQCR-22-CA-107

CONSIDÉRANT QUE, la Ville de Québec a changé les dates de séances du conseil municipal qui se déroule présentement le premier et le troisième lundi du mois;

CONSIDÉRANT QUE, la Ville de Québec a dorénavant ses séances du conseil municipal le premier et le troisième mardi du mois;

CONSIDÉRANT QUE, la Ville de Québec n'a consulté aucun organisme avant la tenue des rencontres les premiers et troisièmes mardis du mois;

CONSIDÉRANT QUE, la Ville de Québec est à l'élaboration d'une démarche de révision des pratiques des conseils de quartier;

CONSIDÉRANT QUE, dans la nouvelle démarche de révision des pratiques des conseils de quartier, la Ville de Québec a inscrit dans les pistes d'action proposées à la section 1 – Relation avec l'administration municipale : «Favoriser une collaboration bidirectionnelle entre la Ville et les conseils de quartier afin de permettre une plus grande synergie entre les interventions d'aménagement de la Ville et les besoins exprimés par les citoyens et les citoyennes et les conseils de quartier».

CONSIDÉRANT QU'il peut y avoir certains organismes ou des bénévoles (si difficiles à recruter) qui ne pourraient être présents en vertu du nouveau calendrier;

CONSIDÉRANT QU'il ne semble pas y avoir d'urgence afin de débiter ce projet pilote selon les propos tenus lors du conseil municipal du 5 décembre 2022 par certains conseillers municipaux;

CONSIDÉRANT QUE, le conseil de quartier de Cap-Rouge n'est pas contre ce projet pilote, mais qu'il serait souhaitable qu'il soit mis en place en septembre 2023 au lieu de février 2023 ce qui donnerait le temps aux organisations et aux bénévoles d'ajuster leurs horaires;

IL EST DONC RÉSOLU QUE, sur la proposition de Serge Rousseau, appuyé par Michel Lagacé, le conseil de quartier de Cap-Rouge, qui n'est pas contre ce projet pilote, demande qu'il soit mis en place en septembre 2023 au lieu de février 2023, ce qui donnerait le temps aux organisations et aux bénévoles d'ajuster leurs horaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution CQCR-22-CA-108

Une autre résolution est proposée par M. Denis Jean et secondée par Mme Marianne Fleury à l'effet que le président du CQCR enverra une lettre à M.Lefebvre, directeur du service de l'interaction citoyenne pour manifester l'opposition au changement de date des conseils, en insistant sur l'enjeu principal qui est de permettre aux conseillers municipaux d'assister aux conseils de quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Période de questions et de commentaires des citoyens

Pas de questions.

7. Dossiers du Conseil de quartier

- Secteur boulevard de la Chaudière

M. Michel Lagacé indique que l'élaboration de la vision Chaudière s'effectue maintenant en collaboration avec le Gouvernement du Québec, suite à une exigence de la CAQ et sera déposée «dans quelques mois».

- Livre d'or

Des modifications sont apportées par M. Serge Rousseau aux nominations pour le Livre d'or:

Le nom d'Evaelle Fortier est ajouté à celui d'Abigaël Fortier, compétition cycliste, catégorie exploit

La nomination de la compagnie Vaolo est proposée par M.Serge Rousseau et appuyée par M. Hugo Leblanc.

- Sécurité

Mme Marie-Ève Lacroix confirme que la demande de subvention complétée par Mme Ariane Ste-Marie a bien été déposée. Le président du conseil d'établissement de l'école Marguerite D'Youville a été rencontré, mais leur demande concernant les flash ne rentre pas dans le cadre de ce programme de sécurité routière. L'école a rempli sa propre demande pour l'achat de fanions et de pancartes d'enfants. Une demande conjointe a été faite avec l'école des Sources pour la commande de pancartes. L'école l'Arbrisseau a également effectué sa demande de façon autonome.

- Table de concertation vélo

Le conseil de quartier de Vanier propose de déposer une demande de subvention conjointe de plusieurs conseils dans le cadre de la campagne de communication sur la sécurité routière. Mmes Marie-Ève Lacroix, Ariane Ste-Marie ou M. Serge Rousseau se proposent pour participer à une rencontre qui sera initiée au printemps par le CQ de Vanier, en fonction de leurs disponibilités.

- Environnement et protection de la nature

Une invitation sera envoyée pour participer à la présentation du projet pilote sur l'herbe à poux qui aura lieu en janvier.

- Place du Tracel: aucun développement.
- Marché public de Cap-Rouge:

L'organisation du marché public de Cap-Rouge au nouvel emplacement sera compliquée. Tout le monde est invité à se porter bénévole.

8. Fonctionnement

- Information et communication

Le président rapporte des demandes de deux citoyens concernant d'une part le stationnement sur la rue de la Promenade-des-Soeurs et d'autre part, les nuisances du chantier Immostar.

Mme Marie-Ève Lacroix demande s'il est possible d'entreprendre une démarche auprès du RTC, au sujet de leur offre de service qui a peu évolué depuis plusieurs années. Même

si la ligne 94 fait une différence appréciable, le problème se situe surtout au niveau de la liaison avec le terminus de Marly. Selon la ville, les parcours seront réaménagés avec l'arrivée du tramway et tout transitera par le pôle Chaudière. Toutefois, cela ne sera pas effectif avant plusieurs années. Mme Lacroix se chargera de préparer une résolution pour demander au RTC quelles sont leurs propositions pour améliorer leur offre de service à plus court terme.

- Trésorerie :

Il y a un solde de 443,60 \$.

Un chèque de 2200 \$ a été reçu ce qui portera le solde à 2500 \$ au 1er janvier 2023.

Résolution CQCR-22-CA-109

M. Michel Lagacé propose et M. Serge Rousseau seconde que soit versée une somme de 100 \$ à Mme Virginie Bocher pour la rédaction du procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Divers

Le renouvellement des administrateurs a lieu en avril. Mme Priscilla Lafond envoie habituellement une invitation en janvier. Les personnes qui sont sûres de ne pas se présenter sont priées de le signaler le plus tôt possible.

M. Serge Rousseau a complété la demande d'assurance responsabilité pour les administrateurs auprès de BFL Canada. Les frais sont couverts par la ville de Québec.

10. Levée de l'Assemblée

L'Assemblée est levée à 21 h 25.

Procès-verbal préparé par Mme Virginie Bocher et révisé par M. Serge Rousseau et Mme Ariane Ste-Marie.

Mme Ariane Ste-Marie, secrétaire
signé

M. Serge Rousseau, président
signé
